18 DECEMBRE 1886 PARAIT LE SAMEDI 2e Année. — N° 64

# SISTERON-JOURNAL

Politique, Commercial & d'Annonces

ABONNEMENTS
Payables d'avance :
Quatre Francs par An

BUREAU à SISTERON, rue de l'Horloge, 12

*Aug. TURIN, Imprimeur-Gérant*

ANNONCES :
Judiciaires (la ligne) 0,20 c.
Commerciales : à forfait.

## CHRONIQUE
### *Locale et Départementale*

—o—

### SISTERON

—o—

Comme les sapeurs, les foires d'hiver se succèdent et se ressemblent. Celle dite *froide* qui s'est tenue lundi dernier dans notre Ville, n'avait cependant jamais moins mérité ce qualicatif, en effet de chaud rayons de soleil, qu'on aurait dit oubliés par septembre, inondaient les nombreux étrangers que la perspective d'un bénef quelconque avaient attirés dans nos murs.

Les transactions ont été plus animées qu'à la foire précédente, et il s'est traité un certain nombre d'affaires qui, passant par plusieurs mains, ont laissé quelques deniers à chacun.

Le commerce local est certainement celui qui gagne le moins aux foires. Chaque jour le nombre des étalages prend de nouvelles proportions et bientôt l'emplacement qui leur est aflecté au centre de la ville ne suffira plus à les contenir. La place de la Mairie ressemble à un vaste bazard, où dans une promiscuité bizarre, se trouvent confondus, les objets les plus disparates.

On y voit : des marchands de dentelle, cote à cote des débitantes de morue; des légumes frais et des lampes à pétrole; des bonnets d'enfants et du savon mou; des coupons d'étoffes, parfumés par la rotissoire du marchand de châtaignes; des lunettes d'approche lorgnant la balladeuse du marchand de casquette; la mercerie et les haricots secs; les fromages de roquefort et les chaussures confectionnées; le pain d'épice et les choux à la crème faisant vis à vis aux lacets à trois pour un sou; les objets intimes de fayance et les raisins de malaga; c'est un adorable mélange de produits exotiques et de produits indigène, prestement enlevés par nos bons villageois qui ont la douce illusion de croire qu'ils achètent moins cher que dans les magasins.

A cet état de choses, il n'y a pas de remède pratique, la liberté commerciale le veut ainsi, mais noublions pas que si la concurrence est l'âme du commerce, elle est quelquefois également la ruine du commerçant.

---

Ainsi que nous le faision prévoir dans notre dernier numéro, Mademoiselle Julia Tirand, directrice des cours complémentaires et et de l'école communale de notre ville, est sortie victorieuse de la lutte pacifique ou elle n'est rentrée qu'au dernier moment. au scrutin de ballotage, pour l'élection au conseil départemental, elle a été élue par 70 voix contre ses concurrentes. Nous la félicitons de ce résultat.

—

C'est ce soir qu'ont lieu les fêtes de charité, au bénéfice des inondés du département; en voici le programme affiché sur nos murs :

*Première Partie*

1. Ouverture . . . . . ORCHESTRE
2. *La Reine de Chypre* (Halévy), duo pr ténor et bon MM. ESTAYS & TARDIEU.
3. *La Femme a papa* (Hervé), chanson Me AMENC
4. *Sérénade de Ruy-Blas* (Weherlin) M. LIEUTIER
5. *Les péchés de Manette* (d'Erville), monologue Mlle Aline FERRARY.
6. *La Cerenentola* (Rossini). duo pr piano et violon Mme JEANSELME et M. MARNEFFE.
7. *La Grosse Caisse*, scène com. MM. PELLEGRIN et DONZION.
8. *Rip-Rip* (Planquette). romance des enfants Mme JEANSELME.
9. *Zampa* (Hérold), ouv. pr piano à 4 mains & violon Mmes PICQUET et JEANSELME, M. MARNEFFE.

*Deuxième Partie*

1. Allegro . . . . . ORCHESTRE
2. Scène comique MM. PELLEGRIN et DONZION
3. *Le Printemps* (Gounod) mélod. Mme JEANSELME
4. *Marguerite* (Gouod). rom. . . M. LIEUTIER
5. *La Roussotte* (Hervé). chanson. Mme AMENC
6. *Souvenir d'Hayn*, fsie pr violon avec acct de piano Mme Jeanselme et Marneffe.

**Tombola**

LE MISANTHROPE & L'AUVERGNAT

*Comédie en 1 acte de Labiche*

Chiffonnet, rentier . . . . MM. Louis Albert
Machavoine, auvergnat . . Guindon
Coquenard, ami de Chiffonnet. . Delpech
Prunette . . . . . Mlle Marie Ferrary
Mme Coquenard . . . . . Jeanne André
Domestiques et invités. . MM. R. X. Y.

Demi heure après le vaudeville, ouverture du bal, qui promet d'être exceptionnellement brillant s'il faut en croire certaines indiscrétions commises. Orchestre de 16 musiciens, sous la direction de M. Marneffe.

---

### Elections au Conseil Départemental

—

Résultats du scrutin du 12 décembre.

Instituteurs, suffrages exprimés : 260.

Ont obtenu : MM. Fabre, d'Oraison : 120 voix, élu; Blanc, de Valensole : 117 élu; Mazard, de Riez : 88; Millet, de Sisteron : 86; Lions, de Digne : 63; Reynaud, de Forcalquier : 14; Chabaud, de Manosque : 14; Rambaud, de Barcelonnette : 4.

Institutrices : Suffrages exprimés : 157.

Mlles Tiran, de Sisteron : 70 voix, élue; Chabot de Seyne : 45; Gaubert, de Manosque : 40.

Les quatre candidats élus au Conseil départemental des (Basses-Alpes) sont donc : MM. Fabre et Blanc; Mlles Pustel et Tiran. Les Inspecteurs qui doivent faire partie du même conseil sont : M. Mouraire, Inspecteur à Digne, et M. Thuilier, Inspecteur, à Forcalquier. On reste fort étonné de ne point voir figurer à la place de ce dernier, M. Caïre Inspecteur à Sisteron.

Mlle Gaubert aurait été élue au premier tour de scrutin si une vingtaine de bulletins, ou figurait son nom, étaient arrivés quelques heures avant.

Ce qui nous a particulièrement surpris dans le scrutin du 5 décembre, c'est le nombre de voix accordées à M. Chabaud.

M. Chabaud a remercié chaleureusement les 14 électeurs qui s'étaient égarés sur son nom.

LACAILLE.

---

Au tribunal correctionnel :

Le président. — Prévenu, vous êtes accusé d'avoir détourné une leitre chargée.

Le prévenu. — Mon président, elle était tellement chargée qu'elle est partie dans m

© VILLE DE SISTERON

## ÉTAT-CIVIL

*Du 3 au 10 Décembre*

NAISSANCES

Mᵉ Roubaud Angèle-Marie. — Mᵉ Lieutier Suzane-Victorine. — Mᵉ Chailan Joseph Elie-Adrien. Mᵉ Bardonenche, Suzanne Marie-Augusta.

DÉCÈS

M. Générie Grégoire, âgé de 34 ans.

## REVUE FINANCIÈRE

—o—

*Paris, 15 décembre.*

L'incertitude qui pèse sur le marché depuis la crise ministérielle a arrêté le mouvement de hausse sur nos rentes : 3 o/o 89,90 : 4 4|2 o/o 110.45.

Les obligations foncières et communales à lots du Crédit Foncier sont l'objet de demandes très suivies. Ces valeurs se capitalisent en effet à 90 o/o, tandis que la ville de Paris par exemple se capitalise à 103 o/o. On voit donc que les obligations sont bien plus avantageuses tant au point de vue des lots qu'un point de vue du nombre des tirages.

L'action de la Société Générale se négocie de 475 à 477. La publication des bilans mensuels fait ressortir un accroissement considérable dans les bénéfices sociaux, d'environ 350 mille francs

Les polices A. B. de l'Assurance financière qui produisent un revenu net de cinq pour cent sont garanties soit par des titres de créances sur l'Etat, soit par un privilège hypothécaire sur des immeubles en plein rapport situés à Paris.

On doit s'attendre à voir bientôt l'action de la Banque d'Escompte atteindre le cours de 600 vers lequel la portent les bénéfices acquis.

L'action du Lemberg-Gernowitz mise dernièrement sur le marché font déjà prime ainsi que nous l'avions prévu. Elles rapportent du reste 28 fr. c'est-à-dire un intérêt net de près de 7 o/o. Ces actions sont garanties par les gouvernements Autrichiens et Rouman

La réaction que nous avions prévue sur l'action da Crédit Lyonnais, vient de se produire et il est à craindre que ce mouvement ne s'arrête pas à ce cours. Le titre à déjà subi une baisc de 7 fr. car l'action est demandée seulement à 595 au lieu de 602.

L'action de Panama se traite de 420 à 421. On peut prévoir des cours plus élevés sur cette valeur.

Marché assez suivi sur les actions des hemins de fer.

ÉTUDES

DE

Mᵉ Elie CHARNIER. Avoué

*A SISTERON*

Et de Mᵉ ESTAYS, Avoué

*A SISTERON*

—

# VENTE

## Sur baisse de mise à prix

### Et par suite de Surenchères

—

*Adjudication au 26 et 27 décembre 1886*

—

Il sera procédé le VINGT SIX et VINGT SEPT décembre courant, savoir :

*1°* Par suite de baisse des mises à prix :

Le dimanche, VINGT SIX décembre courant, à midi, dans le sallon, de la maison Bues à Volonne, et par le ministère des MMᵉˢ CHAUVET, notaire à Sisteron et MICHEL, notaire à Aubignose, commis à cet effet, à la vente aux enchères publiques par suite de baisse des mises à prix des immeubles suivants situés sur les communes de Volonne, Sourribes (canton de Volonne.) arrondissement de Sisteron (Basses-Alpes).

DIXIEME LOT

Pré au quartier de la Coueste ou Pareyre, traversé par le canal, confrontant Maurel, Jaume, la route et le onzième lot.

Mise à prix : sept cent francs, ci. 700

ONZIEME LOT

Terre labourables avec bâtiments ruraux, régales et chute d'eau, situés au même quartiers, confrontant Maurel, le dixième lot, la route et Fortuna.

Mise à prix : sept cent francs. ci. 700

TREIZIEME LOT

Un quart d'un pré situé au quartier de la Coueste, nᵉ 1250, de la section 13, à prendre à la suite du douzième lot, confrontant le chemin de l'Eglise, le douzième lot, Paul et le quatorzième lot.

Mise à prix : six cent trancs. ci. 600

QUATORSIEME LOT

Un autre quart de la même parcelle à prendre à la suite du précédant, confrontant le chemin de l'Eglise, le treizième lot, Bernard et le quinzième lot.

Mise à prix : six cents francs. ci 600

QUINZIEME LOT

Le quart restant au couchant de la même parcelle, confrontant ; le chemin de l'Eglise, le quatorzième lot et veuve Mégy.

Mise à prix ; six cents francs, ci. 600

SEIZIEME LOT

Autre parcelle en nature de pré, même quartier et même numéro, confrontant le quinzième lot, veuve Mégy, Bernard, sentier et Jourdan.

Mise à prix : cinq cent francs, ci. . 500

DIX-SEPTIEME LOT

Ecurie, remise et grenier à foin, numéros deux cent soixante quinze et deux cent soixante seize section E, confrontant place du Béalage, Barthélemy, Roux et Magnan.

Mise à prix : mille francs, ci . . 1000

DIX-NEUVIEME LOT

Labour complanté d'oliviers. au quartier du vallon des Lauzes, confrontant veuve Mégy et vallon.

Mise à prix : vingt francs, ci. . 20

VINGTIEME LOT

Labour complanté d'oliviers, au quartier de la Croix, numéro cent soixante neuf section B, contenent dix sept ares vingt centiares, confrontant, Rolland et Baille,

Mise à prix : quarante francs, ci . 40

VINGT-UNIEME LOT

Labour arrosable complanté d'oliviers, quartier de Coste-Kousses, confrontant vallon, chemin et Camerle.

Mise à prix, cent francs, ci . . 100

VINGT DEUXIEME LOT

abour au quartier de la Rouvière, confrontant Boyer et chemin.

Mise à prix : quarante francs , ci . 40

VINGT TROISIEME LOT

Parcelle labourable et inculte, au quartier de Coste-Kousses, confrontant M. Paulon et un chemin.

Mise à prix : cinq francs, ci . . 5

VINGT SIXIEME LOT

Labour arrosable, complanté en vignes, quartier de Savin ou taravon, numéro huit cent soixante six section A,

FEUILLETON DE SISTERON-JOURNAL

## LE MÉDECIN DE COTONNE

PAR

A. ANDRÉI

Giovanni et Diana, les deux enfants. étaient au jardin, lorsque Thomasso, leur vieux serviteur, vint les prévenir que le colonel les attendait dans la bibliothèque.

Thomasso était grave.

Une même pensée vint à l'esprit des deux enfants ; Diana l'exprima ainsi :

— Notre père est plus mal ? n'est-ce pas, Thomasso?

— Au contraire, mais nous sommes aujourd'hui le 25 mars.

Le 25 mars! cette date ne rappelait rien aux deux frères, qui abandonnèrent le jardin pour se rendre dans la bibliothèque.

Cette pièce était vaste et d'aspect sévère. menses vitrines garnies de livres de science; Le long des murs, des fauteuils et des chaises en vieilles tapisseries, et au milieu un vaste bureau en chêne. Au centre des panneaux, le long des murailles, s'accrochaient des casques et des cuirasses en acier, autour desquels rayonnaient des épées de tous les âges, de toutes les formes, qui éclairaient la pièce de reflets aigus.

Près de chaque porte se dressait une armure complète montée. D'immenses tapisseries à personnages servaient de portières et, en interceptant les bruits du dehors, contribuaient à donner à cette vaste salle une physionomie sombre qui terrifiait les enfants.

Giovanni et Diana, suivis de leur vieux serviteur, pénétrèrent dans la bibliothèque.

Leur père était dans un grand fauteuil, près d'une cheminée dont les sculptures montaient jusqu'au plafond et dans laquelle flambait un tronc d'arbre. Il leur fit signe d'approcher.

C'était un homme jeune encore, que des avaient forcé de prendre sa retraite, en atteint au grade de colonel une carrière brillamment commencée.

Il lisait de vieux journaux, qu'il mit, à l'arrivée de ses enfants, sur le bureau où se trouvait déjà un couteau-poignard. Il fit un signe, Giovanni se plaça près de lui, Diana s'assit à ses pieds sur un tabouret et Thomasso resta debout derrière le fauteuil du colonel.

Celui-ci, après un moment de silence ou plutôt de recueillement, commença le récit suivant :

Vous avez entendu dire souvent que mes frères et moi avions été obligés de quitter la Corse, à la suite d'une vendetta qui mettait en danger les jours de tous les membres de la famille. Vous m'avez souvent interrogé pour connaître le motif de cette vendetta, et toujours j'ai détourné le sujet de la conversation pour ne pas répondre à vos questions.

— C'est vrai, dit Thomasso avec mauvaise humeur. Chaque fois que ces enfants vous interrogeaient, vous parliez avec enthou-

© VILLE DE SISTERON

contenant soixante ares trente six centiares, confrontant, Julien, Maurel et la Durance.

Mise à prix : trois cent francs, ci. 300

VINGT HUITIEME LOT

Labour et vague complanté d'oliviers, au quartier de St-Martin, confrontant Paul et Mme Paul.

Mise à prix : deux cent francs, ci. 200

TRENTIEME LOT

Autre labour avec oliviers, même quartier de St-Martin, dit le Petit Saint-Martin, confrontant Turcan et Brun.

Mise à prix : qurante francs, ci. . 40

TRENTE HUITIEME LOT

Droit à la concession d'une mine de lignite, connue sous le nom de mine de Souribes, et aux terrains que M. Bués pouvait avoir acquis pour l'exploitation de cette mine ; cette concession portant sur une étendue de trois cent soixante et quinze hectares.

Mise à prix : dix francs, ci. 10

Tous ces immeubles sont situés commune de Volonne, mpins le trente huitième lot qui est sur celle de souribes.

Ces immeubles dépendent de la succession bénéficiaire de M. Joseph-Jean-Baptiste-Honoré BUES, vivant docteur médecin, demeurant et domicilié à Volonne.

La vente en a été ordonnée par jugement du tribunal civil de Sisteron en date du 20 octobre mil huit cent quatre vingt six.

Sur la demande de M. Joseph Jean-Honoré BUES, docteur médecin, demeurant et domicilié à Sisteron.

Contre madame Noélie BUES veuve AUBERT, sans profession demeurant et domicilié à Volonne, héritière bénificiaire dudit M. BUES père.

Le vingt-huit novembre dernier ces immeubles ont été mis aux enchères, devant MM. HAUVET et MICHEL, commis à cet effet. sur les mises à prix fixée par le tribunal, mais les mises à prix n'ont pas été couvertes. En conséquence le tribunal par jugement sur requête en date du 6 décembre courant à ordonné que ces immeubles seraient de nouveau mis aux enchères, le vingt-six décembre courant, sur les mises à prix réduites ci-dessus indiquées.

2° Par suite de surenchère.

Le lundi vingt-sept décembre courant, à deux heures du soir, à l'audience des criées du tribunal civil de Sisteron, par devant M. GIRARD, juge commissaire à la vente aux enchères publiques par suite de surenchère des immeubles suivant situé sur la commune de Volonne et de Château-Arnoux et de Beaudument (canton) de volonne, arrondissement de Sisteron (Basses-Alpes).

DEUXIÈME LOT

Parcelles en nature d'aires à fouler, sise au quartier des aires, confrontant l'hoirie Mottet et Amayenc.

Mise à prix : vingt neuf francs, vingt c. ci . . . . . 29,20

DOUXIÈME LOT

Un quart à prendre du coté du levant, d'un pré situé au quartier de la Coueste, commune de Volonnes numéro mille deux cent cinquante p, section B ; confrontant chemin de l'Eglise, Mégy, Heyriès et le treizième lot.

Mise à prix : mille quatre cent soixante fr. ci . . . . . 1460

VINGT QUATRIÈME LOT

Parcelle quartier de Courcousson, commune de Volonnes numéro sept cent seize p. section B. contenant cinquante quatre ares trente six centiares, confrontant Laplane et Nicolas.

Mise à prix : quatre cent soixante sept francs. ci . . . . . 467

TRENTE CINQUIÈME LOT

Domaine rural connu sous le nom du Jas, sur la commune de Baudument composé de bâtiments, terres, vagues et bois, situés en différents quartiers, réunis ou séparés.

Mise à prix : trois mille cinq-cent soixante-dix francs, ci. . . . 3570

Ces immeubles, dépendant également de la succession bénéficiare de M. BUES père, ont été mis aux enchères devant MM. CHAUVET et Michel notaires, le vingt-huit novembre dernier ; suivant procès-verbal de ce jour ils ont été adjugés : le deuxième lot au prix de vingt cinq francs à M. BUES fils ; le douzième lot au prix de douze cent cinquante francs à M. Joseph HEYRIES menuisier demeurant à Volonne ; le vingt-quatrième lot au prix de quatre cent francs à M. Léonce Julien, boulanger demeurant à Volonne ; le trente-cinquième lot à M. Joseph Richaud, propriétaire demeurant à Volonne au prix de trois mille soixante francs.

Suivant déclaration au greffe du tribunal de Sisteron du quatre décembre courant enrégistrée, M. Bués fils, ayant pour avoué Me Charnier a surenchéri du sixième, le douzième lot dont il a porté le ptix à quatorze cent soixante francs, et le trente-cinquième lot, dont il a porté le prix à trois mille cinq cent soixante-dix francs.

Suivant déclaration au greffe du six décembre courant en registré, M. Isidore, Tiran propriétaire, demeurant à Château Arnoux ayant pour avoué Me Estays à surenchéri de sixième, le second lot dont il a porté le prix à vingt-neuf francs vingt cent.

Suivant déclaration du même jour en régistré, M. Jean Baptiste Giraud propriétaire, demeurant à Volonne, ayant oour avoué Me Estays à surenchéri le vingt-quatrième lot dont il a porté les prix à quatre cent soixante sept francs.

Me Charnier avoué, a été constitué par M. Bués fils poursuivant M. Estays a été constitué par Mme veuve Aubert colicitant.

Pour extrait : Elie CHARNIER, ESTAYS.

Enregsitré à Sisteron, le quatre décembre mil huit cent quatre vingt six. Folio 45 recto, case 3. Reçu un franc quatre vingt huit centimes.

Signé : DE REBOUL.

ETUDE

DE

Me Elie CHARNIER Avoué

*à SISTERON*

—

*Extrait de demande en séparatian de biens.*

Suivant exploit dé Rivas huissier à Sisteron en date du dix-sept décembre courant, la dame Marguerite Virginie Moulet, sans profession, épouse de Vitor Imbert, propriétaire cultivateur avec lequel elle demeure et est domiciliee à Noyers, a formé contre ledit Victor Imbert ,on mari. sa demande en séparation de biens.

Me Elie Cbarnier avoué près le tribunal de première instance séant à Sisteron, demeurant à Sisteron, place de l'Eglise a été constitué par la dame Imbert demanderesse.

Pour extrait :

Elie CHARNIER.

Le plus lucratif de tous les commerces serait d'acheter les gens ce qu'ils veulent et de pouvoir les revendre ce qu'ils s'estiment.


**Uu exemple frappant**

qui prouve combien est justifiée la confiance de tous les amis des Pilules Suisses (amis qui se comptent par millions). Chaque malade devrait, avant de prendre d'autres remèes, faire un essai avec ce produit populaire et unique. Entraunes (Alpes-Maritimes). Mon ami G. Ambroise n'auait pas du tout d'appétit, il ne digérait pas, pas de force pour le travail je lui ai conseillé les Pilules Suisses, il en a fait venir deux boites à 1 fr. 50, la première boite n'était pas achevée que l'appétit lui était revenu avec les forces et la digestion se faisait mieux chaque jour. M. Joseph Galon souffrait depuis 15 ans d'insomnie, depuis qu'il prend aussi les Pilules Suisses, il va beaucoup mieux et il veut continuer. J'avais les membres paralysés avec gonflements aux jointures, les Pilules Suisses me soulagent beaucoup et je veux continuer à en prendre, Liautaud, cantonnier.
Légalisation de la signature par le maire d'Entraunes.

Le vieillard aux nerfs tremblants et au sang appauvri, souffrant de névralgies et de douleurs vagues, recevra une vie et une vigueur nouvelles en prenant le Hop-Bitters. Qu'il en essaie un seul flacon ! Il dépense plus en drogues, nuisibles et qui en tous cas, ne sont qu'un paliatif prèjudiciable à sa santé.

M,

J'ai reçu par M. Lebargne, pharmacien en notre ville, aujourd'hui défunt, un flacon de votre Hop Bitters qui m'a bien soulagé d'un asthme dont je suis atteint, c'est pourquoi par la présense je vous en demande deux flacons contre le présent mandat-poste. J'ai 72 ans, j'ai tout fait sans résultat et je me trouve bien de votre Hop-Bitters.

Monsieur, j'ai l'honneur de vous saluer
GRONDIN COTTE, rentier
Rue du Faubourg Digny, 4,
3 février 1886. Epernay (Marne)

**E. CHAUVIN**

HORLOGERIE BIJOUTERIE

**Horloges, Pendules, Réveille-Matin**

MONTRES

OR, ARGENT & MÉTAL

**Articles de Mariage**

**Rue Droite, A SISTERON**

**A CÉDER**

De suite pour cause de départ **Magasin** de **Lingerie, Mercerie et Modes**, situe rue Saunerie.

*S'adresser au bureau du journal*



*L'imprimeur-gérant*, A. TURIN.



© VILLE DE SISTERON

# Hop Bitters

LE MEILLEUR REMÈDE QUI AIT ÉTÉ CRÉÉ

Composé de Houblon, — les meilleures, les plus méos et les plus précieuses tenant, en outre, les propriétés d'autres toniques amers qui en sang par excellence et la la santé.

Aucune maladie, aucune résister à cet Amer, son action

Buchu, Chicorée anciennes, les plus renom médecines du monde, curatives les plus efficaces, font le Dépuratif du meilleur restaurateur de

santé délabrée ne peut étant variée et parfaite

BIEN EXIGER LA BOUTEILLE DONT LE FAC-SIMILE EST CI-CONTRE

—

Aucune médecine n'est aussi facile à prendre, et sûre dans son administration, que celle en forme liquide, et surtout, le Hop Bitters est encore la plus pure, la plus certaine et la moins chère. — Essayez-en.

UNE BOUTEILLE DE HOP BITTERS ÉCONOMISERA PLUS DE 250 FR. DE DROGUES ET DE MÉDICAMENTS.

—

Il guérit toutes les maladies de l'estomac, des nerfs, du sang, des intestins, du foie, de la vessie, etc., et 25,000 fr. seront payés pour un cas qui ne serait pas guéri, ou tout au moins soulagé, ou à quiconque prouverait que le Hop Bitters contient quoi que ce soit de nuisible dans sa composition.

HOP BITTERS (AMER HOUBLON) Prix 5 fr.

AVIS : L'adoption universelle et l'action salutaire, surprenante du Hop Bitters l'ont rendu tellement populaire, et la demande en est devenue tellement grande, que plusieurs personnes, peu scrupuleuses, se sont mises à contrefaire cet article, dans l'espoir de tromper les honnêtes gens en les engageant à acheter leur drogue au lieu et place du véritable Hop Bitters. Evitez toutes ces drogues sophistiquées, quel que soit le nom sous lequel elles vous sont offertes, et n'employez que le Véritable Hop Bitters Américain, qui se vend dans de grandes bouteilles carrées à panneaux, couleur d'ambre, portant le nom du docteur Soule moulé dans le verre ; sur un des côtés, étiquette blanche imprimée en lettres noires, avec une grappe de houblon en couleur verte ; sur l'autre côté, étiquette jaune, avec le mode d'emploi imprimé en lettres rouges en Français et en Anglais.

C'est de cette seule façon que le Véritable Hop Bitters est vendu.

*NOTA.* — Si votre pharmacien ne peut pas vous livrer de Hop Bitters, adressez un mandat-poste à M. ACARD, pharmacien, à Saint-Mandé, près Paris, et vous recevrez de suite, franco, les quantités que vous demanderez — 5 fr. le flacon.

Pour éviter la fraude, on est prié de briser les bouteilles vides plutôt que de les jeter.

# LE RÉGÉNÉRATEUR UNIVERSEL des CHEVEUX de Mme S. A. ALLEN

rend aux cheveux blanchis ou décolorés la couleur, l'éclat et la beauté de la jeunesse. Il renouvelle leur vie, leur force et leur croissance. Les pellicules disparaissent en peu de temps. C'est une préparation sans égale. Son parfum est riche et exquis. "UNE SEULE BOUTEILLE M'A SUFFI" c'est la l'exclamation de beaucoup de gens dont les cheveux gris ont repris leur couleur naturelle, et dont les parties chauves se sont recouvertes de cheveux, après en avoir fait usage d'une bouteille. Ce n'est pas une teinture. 92, Boulevard Sébastopol, Paris.

SE TROUVE CHEZ LES COIFFEURS, PARFUMEURS, ET PHARMACIENS ANGLAIS.

# MODES

LE MEILLEUR, LE PLUS BEAU ET LE MOINS CHER DES JOURNAUX DE MODES EST

# LA SAISON

JOURNAL ILLUSTRÉ DES DAMES

25, RUE DE LILLE, 25, A PARIS

*paraissant le 1er et le 16 de chaque mois*

L'année entière contient environ 2000 magnifiques gravures noires et coloriées des derniers nouveautés en objets de toilette et petits ouvrages de dames, avec un texte explicatif clair et précis, plus de 200 patrons en grandeur naturelle et au moins 400 dessins de broderie. L'édition de luxe donne, outre ces éléments, 36 belles gravures coloriées dues aux premiers artistes.

Prix d'abonnement affranchissement compris :

| | un an | 6 mois | 3 mois |
|---|---|---|---|
| Édition ordinaire | 7 fr. | 4 fr. | 2 fr. 25 |
| Édition de luxe | 16 fr. | 8 fr. 50 | 4 fr. 50 |

Les abonnements partent du premier de chaque mois et sont payables d'avance.

*On s'abonne chez tous les libraires et aux bureaux de poste.*

Envoi gratuit de numéros spécimens sur demande affranchie adressée à l'Administration du Journal, 25, rue de Lille, à Paris.

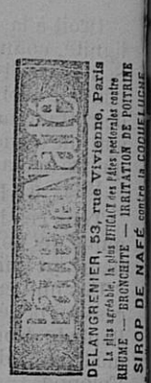


DELANGRENIER, 53, rue Vivienne, Paris

La plus agréable, la plus efficace en Pâte pectorale calme RHUME — BRONCHITE — IRRITATION DE POITRINE

SIROP DE NAFÉ contre la COQUELUCHE

LA PETITE GAZETTE

est le Journal Politique Quotidien le mieux renseigné et le meilleur marché

*Fils spéciaux, 2 Feuilletons*

**Trois francs pour 3 mois**

—

ON S'ABONNE :

Dans tous les Bureaux de poste et 4, rue Paul-Lelong, à Paris

Médaille d'Or Exp. Int.le de Phie Vienne 1883

RÉCOMPENSE DE 16,600 FR. A J. LAROCHE

# QUINA-LAROCHE

ÉLIXIR VINEUX

ANÉMIE, SANG PAUVRE,

MANQUE D'APPÉTIT

DIGESTIONS MAUVAISES

FORMATIONS DIFFICILES

RACHITISME

FIÈVRES

Convalescences de FIÈVRES

PARIS, 22 et 18, rue Drouot, et Phies.

# Impressions

COMMERCIALES ET DE LUXE

CIRCULAIRES

Têtes de Lettres

BROCHURES

Lettres de Mariage

DE NAISSANCE

et de Décès

PRIX-COURANT

ENVELOPPES

# IMPRIMERIE NOUVELLE

SISTERON (B. A.)

# AUG. TURIN

Cartes de Visite & d'Adresse

IMPRIMÉS POUR MAIRIES

Affiches de toutes dimensions

La Maison se charge de faire exécuter toutes les

*Impressions Lithographiques*

LIVRAISONS RAPIDES — PRIX MODÉRÉS

# Impressions

COMMERCIALES ET DE LUXE

FACTURES

Livres à Souche

REGISTRES

Labeurs

PROSPECTUS

MANDATS

*Etiquettes en Couleurs*

VARIÉES

# GUÉRISON DE LA SURDITÉ

Les TYMPANS ARTIFICIELS, brevetés, de NICHOLSON, guérissent ou soulagent la Surdité, quelle qu'en soit la cause. — *Ils guérissent les plus remarquables ont été faites.* — Envoyer 25 centimes pour recevoir *franco* un livre de 80 pages, illustré, contenant les descriptions intéressantes des essais qui ont été faits pour guérir la Surdité, et aussi des lettres de recommandation de Docteurs, d'Avocats, d'Éditeurs et autres hommes éminents qui ont été guéris par ces Tympans. — Recommandé hautement. Nommez ce journal.

*Adresser M. E. NICHOLSON, 4, rue Drouot, PARIS.*

# CERTIFICATS DE VIE

A l'usage des victimes du coup d'état

# FACTURES POUR BUREAU DE TABACS

En vente à l'imprimerie du Journal


Certifiée conforme — Le gérant — Vu pour la légalisation de la signature ci-contre, — Le Maire,

© VILLE DE SISTERON